



[ACCUEIL](#) > [ACTUALITÉ](#) > [FRANCE](#) > Les maires... aussi des citoyens

[OPINION] ORGANISATION TERRITORIALE

Les maires... aussi des citoyens

Publié le 30/10/2018 • Par Auteur associé • dans : [France](#), [Opinions](#)



Marc Chesneau/AdobeStock

"Usés" par la fonction, plusieurs maires ont décidé cet été de rendre leur écharpe. Cette vague de démissions interpelle à double titre.

Pascal Fortoul et Jean-Charles de Belly
président et vice-président de l'ADGCF

« Usés » par la fonction, plusieurs maires ont décidé cet été de rendre leur écharpe. Cette vague de démissions interpelle à double titre. Sur le fond, parce qu'elle est le symptôme des dysfonctionnements chroniques de notre organisation territoriale ; sur la forme, au regard des réactions particulièrement virulentes de représentants d'élus qu'elle a suscitées. L'Association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF) n'a pas été épargnée, se voyant précisément apostrophée par l'Association des maires ruraux de France (AMRF) dans son journal dans un article intitulé sans détour « Un dédain sans nuance ».

Les propos de l'AMRF nous ont médusés et affligés



regroupement des communes sans doute et, sans doute, de notre promotion de l'administration locale unique. Pour l'instant, pas de doute : c'est la mort de l'institution communale que nous voulons. Soyons francs : au-delà de leurs aspects caricaturaux, les propos de l'AMRF nous ont médusés et affligés par leur radicalité et leur conservatisme. Faut-il croire qu'il est plus aisé d'endosser le costume de l'opprimé, de diaboliser l'intercommunalité et ses cadres, le gouvernement et, plus largement, les « élites » plutôt que de proposer une analyse argumentée et une vision constructive de notre architecture territoriale ? Nous ne voulons pas le croire.

C'est pourquoi nous prenons ici le parti de nous adresser directement aux représentants de l'AMRF. Nous aimerions échanger avec vous, lever nos doutes et mieux appréhender les ressorts de cette « réalité locale » dont vous affirmez être les dépositaires. Les modes de vie de nos concitoyens ont évolué, leurs mobilités multiples les déconnectant progressivement des seuls territoires communaux et bouleversant leur usage des services publics : ce qui est « proche » désormais, c'est ce qui est « accessible ».

Notre pari : l'administration locale unique

Dans le même temps, à l'aune du casse-tête récurrent des bouclages de listes municipales et de l'assèchement continu des budgets publics, c'est la double peine qui se profile pour les téméraires qui prendront part aux élections locales de 2020. Faut-il pour autant en appeler à la fin de l'édifice communal ? Certainement pas. Les communes doivent demeurer la brique de base de l'édifice intercommunal ; elles doivent préalablement gagner en robustesse afin de retrouver leur pleine vitalité et efficacité. L'Association des maires de France, en portant la dynamique des communes nouvelles – après s'y être opposée, l'a bien compris : c'est dans ce cadre rénové que peuvent mieux se déployer les politiques publiques et émerger des vocations mayorales.

C'est aussi le pari que nous vous proposons avec l'administration locale unique : la possibilité, pour les communes rurales notamment, de recouvrer des marges de manœuvre et d'enrayer la pénurie des ressources territoriales. C'est là notre seul dessein : contribuer à l'amélioration de l'action publique locale en proposant et en débattant à partir de notre seule expertise d'usage. Nous sommes bien placés pour le savoir, et vous nous l'avez si bien rappelé : les élus sont les détenteurs de la légitimité démocratique.

C'est pourquoi nous voudrions in fine vous adresser une requête, ou plutôt, vous suggérer un premier débat possible : celui du discernement entre éthique de conviction et éthique de responsabilité. Cette demande repose sur le simple fait qu'il nous semble devoir rappeler que les directeurs généraux d'intercommunalité que nous sommes et que nous fédérons à l'ADGCF, sont aussi des citoyens.